

QUATORZIÈME ANNÉE - N° 4.919

ABONNEMENTS:		
	UN AN	SIX MOIS
Nièvre et Limbr.	44.00	25.00
Autres départem.	52.00	28.00
Union Postale	62.00	34.00

Régional Quotidien

QUINZE CENTIMES

Administration et Rédaction (TÉLÉPHONES : 2-47 et 2-13) : 3, Rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

Directeur : P. H.-SAINT-POL

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX : PARIS 272-43

L'ÉCLIPSE - Annonces et réclames : 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

MARDI

15

AOÛT 1922

VERS LA LUMIÈRE

La composition de l'atmosphère terrestre

De récentes observations nous ont permis de reconnaître dans la couche gazeuse entourant notre globe quatre enveloppes sphériques d'épaisseur variable

L'atmosphère terrestre, mince pellicule gazeuse entourant le globe qui nous porte, devient de plus en plus l'objet des recherches scientifiques. Mais la tâche est difficile ; nos avions ne volent pas très haut, et les ballons-sondes ne montent plus au-delà de 40 kilomètres. Les physiciens ne se sont pas découragés pour si peu ; il leur restait d'incroyables ressources. Nous verrons comment ils les ont utilisées.

Le résultat le plus certain des recherches récentes a été de nous amener à une conception absolument nouvelle de notre atmosphère. On admettait, en effet, autrefois, que la teneur des couches d'air en azote, oxygène, etc., était la même quelle que soit l'altitude considérée, la pression seule diminuant devant amener la rareté des molécules à mesure qu'on s'élevait.

L'observation, cette maîtresse souveraine de nos conceptions, s'est chargée de détruire une à une nos idées simplistes. A l'heure actuelle, nous avons reconnu dans la couche gazeuse entourant notre globe, quatre enveloppes sphériques d'épaisseur variable et peut-être ne sommes-nous pas au bout de nos étonnements.

La première enveloppe

La première de ces couches, celle que nous respirons, ne dépasserait pas 12 kilomètres de hauteur. Toutes les montagnes du globe sont plongées dans ce milieu, ou dominant oxygène, azote et acide carbonique.

C'est là qu'on trouve aussi le néon, le krypton, l'argon, le xénon, sans compter les émanations ammoniacales, les gaz sulfhydriques, azotés, chlorurés, etc., que la vapeur d'eau dissout en proportions variables.

En somme, cette enveloppe, de beaucoup la plus importante comme densité, représenterait le siège des phénomènes atmosphériques les plus visibles ; c'est dans ce milieu qu'évoluent nos nuages de toutes sortes, depuis les nimbus, qui enveloppent parfois la tour Eiffel, jusqu'à ces cirrus échevelés, moutonnés, déchiquetés, dont l'altitude ne dépasse pas le niveau supérieur de ce premier manteau dont s'enlève la Terre.

La stratosphère

A partir, en effet, de la région où naissent les cirrus les plus élevés, s'il existe des condensations, celles-ci ne sont plus visibles. C'est qu'en fait, nous entrons dans une enveloppe absolument différente, la stratosphère ; c'est-à-dire la région des calmes, par opposition à la première, nommée troposphère, où enveloppe tourmentée par les courants, par les remous, par les vents soufflant dans toutes les directions.

Il est évident que les surfaces de séparation doivent être difficiles à différencier et qu'on ne saurait passer brusquement de l'une à l'autre. Cependant, si, au-dessus de 12 kilomètres, on rencontre encore les gaz observés plus bas, oxygène et ceux de la famille de l'argon, il n'en reste pas moins certain que l'azote tend à prédominer à mesure qu'on atteint des hauteurs se rapprochant de 75 à 80 kilomètres.

La couche d'hydrogène

Cette fois, nous pénétrons dans une couche presque exclusivement composée d'hydrogène, irrespirable par conséquent. La surface de séparation doit être assez nette, à en juger par certaines réflexions du son, bien mises en relief par le bruit de la canonnade au cours de la grande guerre.

Dans cette enveloppe hydrogène, formée d'un gaz relativement visqueux, on comprend que les bolides et les étoiles filantes, en raison de leur vitesse énorme, puissent acquies une température excessive et arriver à l'incandescence.

El l'on constate, en fait, que ces météores ne commencent à donner des lueurs qu'à une altitude de 120 kilomètres, pour s'éteindre brusquement dans les régions de la stratosphère où l'azote rencontré fait sur eux l'effet d'une douche froide sur un charbon ardent.

Ces faits curieux, connus depuis longtemps, avaient jusqu'ici échappé à toute explication. Nos nouvelles théories nous font aussi facilement comprendre certaines particularités constatées dans les éruptions volcaniques.

Habituellement, en effet, les tourbillons de fumée, échappés des volcans, s'élèvent en raison de leur vitesse initiale, comme des colonnes rectilignes. Ils traversent en ligne droite la première couche, mais dès qu'ils rencontrent la seconde, la stratosphère, les courants ascendants font absolument défaut. Néanmoins, les réserves inimaginables d'hydrogène amonées jusque là continuent leur chemin et vont donner lieu à la formation de nuages lumineux beaucoup plus élevés.

C'est ce qui est arrivé de 1885 à 1887, lors de l'éruption de Krakatoa, où ces

phénomènes se manifestèrent à une hauteur de 83 kilomètres.

Il semble que l'atmosphère terrestre doive s'en tenir là. L'hydrogène est le plus léger des gaz qui nous sont familiers, et s'il est logique d'admettre qu'il tend sans cesse à monter, on ne voit pas quelle substance pourrait lui disputer le record de la hauteur.

Au siège des aurores polaires

Eh bien, au-dessus de l'enveloppe où dominent l'hydrogène et l'hélium, son proche parent, s'en trouve une autre plus épaisse que les trois premières et qui atteint peut-être des hauteurs de 900 à 1.000 kilomètres.

C'est là que siègent, en partie, les aurores polaires et ce sont précisément ces phénomènes qui nous ont permis de l'étudier.

L'aurore polaire, les physiciens nous l'ont enseigné depuis longtemps, est une manifestation d'ordre électrique ; c'est une sorte d'illumination analogue à celle que nous admirons dans nos tubes de Geissler, où les gaz sont fortement raréfiés. Or, les mesures récentes ont encore montré l'existence de rayons auroraux à 600 kilomètres d'altitude.

C'est là qu'ils déploient la magie de leurs couleurs nuancées à l'infini ; c'est de cette région qu'ils descendent jusque dans la couche hydrogène ; mais les arcs brillants, si fréquemment observés, ont toujours leur point de départ dans la quatrième enveloppe directement soumise au bombardement des particules lumineuses échappées du Soleil.

En fait, les aurores suivent pas à pas l'activité solaire manifestée surtout par les taches et les protubérances et, phénomène curieux, mais qui ne surprend que les non-initiés, l'analyse spectrale nous a précisément signalé dans notre quatrième enveloppe la présence du coronium, cette substance mystérieuse qui entoure le soleil comme d'une auréole de rêve et que les astronomes étudient pendant les minutes fugitives des éclipses totales.

Nous voilà loin de la constitution simpliste de l'atmosphère admise autrefois. C'est toute une science nouvelle qui se révèle à nous et qui est destinée à bref délai à orienter notre météorologie.

Abbé Th. MOREUX,
Directeur de l'Observatoire de Bourges.

(Reproduction interdite.)

Annunzio tombe et se blesse grièvement à la tête

GARDONE-RIVIERA, 14 août. — Hier soir, Annunzio a fait accidentellement une chute dans le jardin de sa villa à Cargnacco et s'est blessé à la tête assez sérieusement. Le poète a été promptement secouru. Son état avait d'abord causé de l'inquiétude, mais il devient ensuite plus rassurant. Toutefois, les médecins réservent encore leurs pronostics.

PRIS POUR UN SANGLIER, IL EST TUÉ

DUOS, 14 août. — MM. Emile et Justin G... propriétaires à Villiers-le-Duc étaient partis hier à 20 h. 30, à la chasse aux sangliers. Un de ces animaux se présentait, M. Emile G... tira sur lui sans l'atteindre. Quelques instants après, son frère Justin, placé à 20 mètres plus loin, vit venir à lui une forme imprecise, crut être en présence du sanglier et fit feu. Il alla ensuite voir le résultat de son tir, mais il trouva le cadavre de M. Dessin Loreuil, âgé de 57 ans, demeurant aussi à Villiers-le-Duc, et qui, le fusil en main, était venu à l'affût également. Le mort avait été foudroyé. L'animal avait été atteint au ventre, aux cuisses et à la poitrine par une douzaine de chevrotines.

La gendarmerie a procédé aux constatations.



Lord NORTHCLIFFE est mort

Lord Northcliffe est mort ce matin à Londres, à 10 h. 12.

Il fut, ne s'agit-il pas, un grand homme, un grand écrivain, un grand journaliste, un grand homme de lettres, un grand homme de bien. Sa mort est une perte pour l'humanité.

Le Pape avait pris froid dans les jardins du Vatican

Le Pape avait pris froid dans les jardins du Vatican

ROME, 14 août. — Le bruit s'est répandu que le Pape aurait été malade. Le Pape a été simplement indisposé mercredi dernier à la suite d'un refroidissement contracté dans les jardins du Vatican où il s'était attardé la veille plus tard que de coutume.

LES GREVISTES DE LA FAIM PASSERONT DANS QUINZE JOURS DEVANT LA 12^e CHAMBRE CORRECTIONNELLE

PARIS, 14 août. — Cet après-midi, devant la 12^e Chambre correctionnelle, a été appelée l'affaire de propagande anarchiste dans laquelle sont inculpés, en dehors de Van Hove, Henri-Georges Delcourt et Louis-Jean Raffin, appelé Loraux.

Cet après-midi, les défenseurs ont présenté à la 12^e Chambre correctionnelle un rapport du docteur Paul, médecin légiste établissant que ces deux inculpés ne pourraient pas comparaître avant une quinzaine de jours.

LE VOYAGE DU BALLON

BRUXELLES, 14 août. — Le « Soir » apprend de Charles qui un ballon monté par un capitaine de l'armée danoise, est venu atterrir dans la campagne aux environs de Viesville.

Ce ballon était parti du camp français de Mailly. Aussitôt après avoir atterri l'aéronaute est allé se présenter à la gendarmerie et a prié qu'on le rapatriât.

APRÈS L'ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Aucun accord n'ayant pu s'établir

les chefs des délégations se séparent sans prendre de décision commune à l'égard de la demande allemande de moratorium

LONDRES, 14 août. — Au cours de la réunion qui a eu lieu ce matin à Downing Street, les chefs des cinq délégations alliées ont envisagé des moyens de prendre une décision commune à l'égard de la demande allemande de moratorium ; l'accord n'a pu s'établir.

Les chefs des délégations ont discuté sur la remise à trois mois de la décision en accordant, dès maintenant, un moratorium à l'Allemagne.

M. Poincaré s'est fortement opposé à l'octroi d'un moratorium sans gages. Aucun accord n'a pu s'établir.

Les délégués se sont séparés en déclarant qu'ils allaient réfléchir encore à la situation.

Aucune nouvelle entrevue n'a été envisagée.

Il semble maintenant à peu près certain que la conférence se séparera sans prendre de décision commune à l'égard du moratorium.

LONDRES, 14 août. — A la séance de ce matin des chefs des délégations alliées, M. Poincaré a proposé, en raison de l'opposition persistante des points de vue, d'ajourner la décision interalliée au sujet de la demande allemande d'un moratorium sur la base de la formule suivante :

La solution la plus favorable à la fois au maintien de l'Entente, à l'exécution du traité et au règlement général des réparations et des dettes de guerre serait la suivante :

Tout moratorium serait refusé à l'Allemagne pour les trois prochaines échéances mensuelles. Rien ne serait décidé dès maintenant pour l'échéance de novembre. Le paiement de l'échéance du 15 août serait seulement remis au 31 du même mois en raison du retard que les réunions de Londres ont apportés à la décision de la commission des réparations.

Il resterait entendu qu'en cas de non paiement de l'une des échéances d'août, de septembre et d'octobre, le manquement serait constaté par la commission.

Les Alliés appliqueraient dès aujourd'hui les diverses mesures de contrôle sur les

quelles l'accord s'est établi (articles 1 à 6 du rapport des experts).

Il serait décidé qu'une nouvelle réunion des Alliés aurait lieu au début de novembre pour examiner dans son ensemble le problème des réparations, c'est-à-dire d'une part la préparation d'un emprunt dont les mesures de contrôle sont expressément destinées à faciliter la réalisation, et d'autre part le règlement des dettes interalliées.

M. Lloyd George renversa cette proposition, il proposa aux Alliés d'accorder immédiatement un moratorium de trois mois à l'Allemagne.

M. Poincaré déclara formellement qu'il ne pourrait y consentir sans obtenir en contrepartie de cette concession nouvelle des gages nouveaux, à savoir le contrôle des mines fiscales et des forêts domaniales.

L'accord ne put s'établir sur ces dernières conditions. C'est ainsi que les chefs des délégations furent amenés à se séparer sans pouvoir prendre de décision commune à l'égard de la demande allemande de moratorium.

C'est à la Commission des Réparations qu'il appartient, maintenant, d'agir

Londres, 14 août. — Le Conseil des ministres français se réunira, mercredi matin à Paris, pour examiner la situation créée par les résultats négatifs des délibérations de Londres.

Les gouvernements Alliés n'ayant pu aboutir à s'accorder sur les instructions à donner à leurs représentants à la commission des réparations pour répondre à la demande allemande de moratorium, M. Poincaré renouvellera à M. Louis Dubois l'instruction de s'opposer à l'octroi d'un moratorium. On espère que le gouvernement belge donne à son délégué des instructions semblables.

Dans ces conditions, on aboutirait si les délégués anglais et italiens continuent à demeurer intransigeants à une division égale des voix au sein de la commission.

On fait remarquer à cet égard que depuis que les délégués américains ne suivent plus officiellement les travaux de la commission, l'usage s'est établi de considérer la voix du président comme prépondérante.

Cette circonstance ferait que la voix de M. Louis Dubois, qui cumule avec ses fonctions de délégué français celle de président de la commission, amènerait une décision en faveur du maintien des paiements allemands prévus par la décision du 13 mars dernier.

Au contraire le gouvernement français aurait sans doute à envisager les mesures qu'il croirait nécessaires si le moratorium était accordé au Reich contre son gré.

M. Poincaré n'est lié sur ce point par aucune décision de la conférence et le gouvernement français garde une entière liberté d'action.

Même au cas où la voix du président ne serait pas prépondérante, le vote identique des deux délégués belges et français à la commission des réparations aboutirait au rejet de droit du moratorium si les deux autres représentants s'y montraient favorables, la majorité nécessaire n'étant pas réunie et l'égalité des voix profitant au maintien du statu quo.

Les secours à l'Autriche

LONDRES, 14 août. — M. Lloyd George a convoqué pour 17 heures les ministres alliés à l'effet d'examiner les mesures de secours qui pourraient être apportées à l'Autriche.

Les ministres alliés ont examiné à Downing Street, de 17 heures à 18 heures, sous la présidence de M. Lloyd George, la situation de l'Autriche.

Les représentants des divers gouvernements, l'Angleterre en particulier, se sont montrés peu disposés à accorder une avance nouvelle à cet Etat.

La question finalement a été renvoyée à l'examen de la Société des Nations qui soumettra un programme aux Alliés.

Un accord enfin !

A la même réunion, un accord est intervenu pour que l'échéance de deux millions de livres sterling, dus par l'Allemagne, au 15 août, pour les offices de compensation, fut réglée ainsi que l'a réclamé M. Poincaré en prenant même des gages dès le 5 août. Pour l'avenir, chaque puissance reprendra sa liberté d'action.

L'imbroglio de Londres

La « farce » de Londres ne peut d'ailleurs se prolonger plus longtemps. Telle que la jouent ministres, diplomates et experts, elle discrédite les gouvernements dont les membres apparaissent dès incapables et des brouillons, elle complique au lieu de l'améliorer, une situation déjà plus que difficile, elle tend les relations des alliés, à un tel point que, normalement, elle aboutit fatalement à une catastrophe, si l'option s'intensifie réellement aux discussions qui s'y poursuivent.

Ce n'est point le cas, fort heureusement. Le public, éclairé par les résultats plus que négatifs des précédentes conférences, ne leur accorde même pas un succès de curiosité.

Tout a une fin cependant, et quelle que soit la patience des braves gens, ils comprennent difficilement que vendredi, les chefs des nations n'eussent à la bouche que le mot de rupture, pour sembler de vouloir se ruer, le lendemain, à un compromis, et revenir le surlendemain, à la rupture, ils admettent encore moins que M. Lloyd George, le grand metteur en scène de toutes ces parolottes contradictoires, le Deus ex machina de toutes ces combinaisons hybrides, agisse avec tant de désinvolture qu'il ne prenne même pas congé de ses collègues, et aille passer son dimanche aux chequers comme si le différend ne portait que sur des vétilles. Ils commencent donc par s'inquiéter sérieusement.

Dans quelques jours, ils voudront, ils réclameront, ils exigeront une solution ferme. Leur avenir, leur sécurité, leurs ressources en dépendent. La question ne s'est pas déplacée depuis trois ans, est toujours au même point. La voix en deux mots : l'Allemagne n'aurait pu réparer, elle s'y refuse, prétextant sa ruine. La France, épuisée voudrait son dû, et lise par les clauses du traité de Versailles, sollicite l'assentiment de ses alliés. Ceux-ci, se contentent de protestations d'amitié, mais s'opposent, M. Lloyd George en particulier, à toute mesure de rétorsion, le Premier anglais fait même preuve, en la circonstance, d'un mauvais vouloir absolu, il s'érige en protecteur du Reich, il prétend lui accorder tous les moratoires possibles et imaginables, les prolonger si longtemps, que par là fait, ils épuiseront l'abandon des créances françaises alors qu'il voudrait que la France se libère intégralement de ses dettes, capital et intérêts.

Sans aucun doute, M. Lloyd George ne s'exprime pas aussi brutalement et l'enveloppe ses exigences de phrases mielleuses. Avant de partir pour Londres, M. Poincaré, avait parlé, établi un plan, tenu secret, il l'est encore. Il n'a pu, en effet, le développer, c'est sur des côtés que route le débat, qui, s'il ne prend pas fin sur une rupture complète, reprendra dans deux mois, au point où on l'avait laissé, sans que soient même proposées de nouvelles bases de discussion.

Le gouvernement, le pays ont fait confiance au président du conseil. Il doit, en conséquence, ne pas quitter l'Angleterre, sans avoir défini son programme.

La vérité enfin connue, nous irions droit devant nous. Le réveil serait peut-être dur, mais tout ne vaut-il pas mieux que l'incertitude dans laquelle nous nous entisons, nous nous épuisons à petit feu, perdant toutes chances de nous relever.

P.-H.-SAINT-POL

Une lettre de la commission

PARIS, 14 août. — La commission des réparations communique la note suivante : Au cours d'une séance tenue ce matin, la commission des réparations a décidé d'envoyer au gouvernement allemand la lettre suivante :

Conformément à l'espoir manifesté dans sa lettre du 13 juillet, la commission n'est pas à même de vous faire connaître avant le 15 août sa décision sur votre memorandum du 12 juillet. Elle vous la fera connaître incessamment et vous fixera en même temps sur la question de l'échéance du 15 août qui restera en suspens jusqu'à cette décision.

SIGES : DECOIS et JOHN BRADBURY.

Un breton d'accidents de chemin de fer

Un train déraile en gare du Nord 4 voyageurs sont blessés

La Compagnie du Nord nous communique la note suivante :

Un accident heureusement sans gravité s'est produit ce matin sur le réseau du Nord, à proximité de la gare de Paris.

Le train 3.373 venant d'être expédié de la voie 5 de cette gare à 7 h. 15 du matin lorsque son fourgon de queue et le wagon de 3^e classe qui le précédaient immédiatement déraillèrent sur une aiguille.

Quatre voyageurs ont été légèrement blessés. Les mouvements de départ vers Soissons et de retour vers Soissons et Chantilly ont été gênés.

L'enquête se poursuit pour établir les causes de cet accident qui paraît s'être produit à la suite d'une manœuvre impulsive de l'aiguille.

PARIS, 14 août. — Voici les détails complémentaires sur l'accident qui s'est produit ce matin à sept heures et demie à la gare du Nord à la hauteur du pont Saint-Ange, à 300 mètres environ de la gare.

Le train 3.373, se rendant à Dammarville, venait de quitter la gare lorsque les deux dernières voitures, le fourgon de queue et le wagon de 3^e classe sortirent des rails.

Le wagon de 3^e classe s'est penché sur le côté et sous le choc quatre voyageurs ont été légèrement blessés dont M. Louis Baudelot, 30 ans, domicilié 21, rue Aubert et Mme Mathilde Perlet, 45 ans 5, quai Bourbon.

La circulation des trains a été quelque peu retardée dans la matinée par suite de cet accident provoqué par une erreur d'aiguillage.

Encore à la gare du Nord

Trente blessés légèrement

PARIS, 14 août. — A 17 heures 30, un train de voyageurs venant de Busigny, qui entrait en gare du Nord, a heurté le buffet de la voie n° 5 et l'a défoncé. Une trentaine de personnes, qui se trouvaient dans le train, ont été légèrement contusionnées par suite du choc.

En gare d'Orsay

A la gare d'Orsay, vers midi moins le quart, un train de matériel a déraillé à hauteur du poste A. Trois voitures sont sorties des voies. Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Tout s'est borné à une gêne momentanée dans la circulation des trains.

LE FILS DU MANDARIN VOLAIT

PARIS, 14 août. — Le commissaire de police du quartier de l'Anjouin vient de recevoir l'arrestation d'un étudiant en droit, Tien Shang Shi, sujet chinois, fils d'un mandarin de Pékin, qui a été surpris en flagrant délit de vol dans un grand magasin.

On a trouvé sur le prévenu pour plusieurs milliers de francs d'objets de provenance suspecte et notamment plusieurs stylographes en or, plusieurs médailles en or massif et des portefeuilles.

Tien Shang Shi, qui était également porteur de nombreuses étiquettes attachées à des vêtements, provenant de divers magasins, avait un compte de 95.000 francs ouvert dans deux établissements de crédit d'Extrême-Orient. Il a refusé de faire connaître son domicile et a été envoyé au dépôt.

PETITES NOUVELLES

Le président de la République et Mme Millaud ont offert, hier, au château de Rambouillet, un déjeuner en l'honneur de son Excellence M. de Alvear, président de la République Argentine, et de Mme de Alvear.

Hier à Paris, le Pèlerin russe de la rue Daru, a été célébrée une messe de requiem à l'occasion de l'anniversaire de la mort du roi Pierre de Serbie.

IL ABSORBE DE LA COCAÏNE ET SE JETTE DANS LE BASSIN

PARIS, 14 août. — Cette nuit vers minuit, un jeune homme de 18 ans, Gras, de passage à Paris, domicilié place du Châtelet à Avignon, a essayé de se suicider en absorbant une forte dose de cocaïne, puis il s'est jeté dans le bassin de la Villette.

Repêché presque aussitôt par des mariners, le jeune homme a été transporté à l'hôpital Saint-Louis où son état est considéré comme grave.

De la grêle tombe sur Nevers

Après une après-midi accablante, un violent orage s'est déclaré, vers 20 heures, sur Nevers. Des éclairs éblouissants n'ont cessé, une demi-heure durant, de sillonner la nue tandis qu'une grosse pluie mêlée de grêlons s'abatait par places sur la chaussée. Fort heureusement cette grêle néfaste n'a duré que quelques secondes, et il est à espérer que le vignoble environnant n'aura pas eu à en souffrir.

Prévisions météorologiques

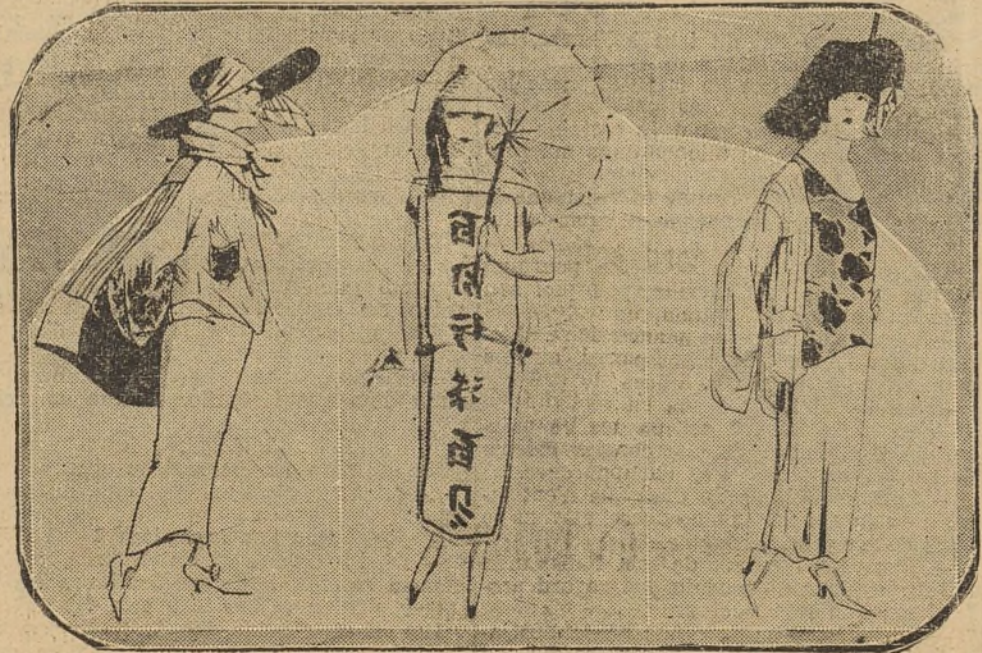
PARIS, 14 août. — Prévisions Agricoles de l'Office National Météorologique pour la journée du 15 août :

Région Parisienne. — Orageux, vent du nord-est, faible ou modéré. Ciel couvert avec pluies orageuses ou orages, température en baisse légère sur la veille. Le minimum de température sera d'environ : + 16°.

Région du Centre. — Orageux, vent du secteur nord modéré, très nuageux ou couvert, quelques pluies orageuses ou orages, température en baisse. Le minimum de température sera d'environ : + 16°.

Région du Massif Central. — Orageux, vent du secteur nord modéré, très nuageux ou couvert, quelques pluies orageuses ou orages, température en baisse, le minimum de température sera d'environ : + 16°.

La Mode à Vichy



Croquis de Mlle VAN CASTELLE. On ne peut nier l'originalité de ces trois toilettes entrevues sur l'hippodrome de l'élégante station thermale

SAONE-&LOIRE

Le Concours agricole de Bourbon-Lancy

aura lieu le 10 septembre prochain

De nombreux prix seront réservés aux éleveurs

Le concours agricole de Bourbon-Lancy, organisé avec les subventions du département de Saône-et-Loire et de l'Office Agricole départemental et de médailles de vermeil, argent et bronze par le ministre de l'Agriculture...

Ordre du concours : à 7 heures, labourage ; heures, réunion du comité à l'Hôtel de Ville ; heures, examen du bétail sur le champ de course ; midi, banquet ; 4 heures, distribution des récompenses.

A la propriété exploitée par fermier ou métayer, la mieux tenue du canton : Grande culture ; médaille et 100 francs ; Petite culture ; médaille et 50 francs.

Les lauréats pourront concourir après 5 années écoulées. Aux domestiques des deux sexes et employés spécialement à l'agriculture, justifiant au moins dix années de bons et intelligents services auprès du même cultivateur : Pour les hommes et garçons : 1° prix, diplôme et 15 francs ; 2° prix, diplôme et 10 francs ; 3° prix, diplôme et 5 francs ; 4° prix, diplôme et 2 francs.

Pour les femmes et les filles : 1° prix, diplôme et 15 francs ; 2° prix, diplôme et 10 francs ; 3° prix, diplôme et 5 francs ; 4° prix, diplôme et 2 francs.

Aux ouvriers agricoles (hommes), qui justifieront de dix années de bons et loyaux services chez le même cultivateur : 1° prix : diplôme et 20 francs ; 2° prix, diplôme et 10 francs.

Aux laboureurs : 1° prix, diplôme et 70 francs ; 2° prix, diplôme et 50 francs ; 3° prix, diplôme et 30 francs ; 4° prix, diplôme et 10 francs.

Le lauréat du 1° prix sera admis à concourir après deux années écoulées, les autres lauréats pourront concourir que pour les prix ascendants.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

Au plus bel attelage ayant pris part au concours de labourage : diplôme et 50 francs. A la plus belle bande de deux vaches suitées, présentées par propriétaire, fermier ou colon : 1° prix : médaille et 50 francs ; 2° prix, médaille et 25 francs.

DERNIERE HEURE

DEUXIEME EDITION — TROIS HEURES DU MATIN

Trente-huit voyageurs du train de Busigny ont été blessés à la gare du Nord

PARIS, 14 août. — L'enquête menée par M. Escandre, commissaire spécial, sur les causes de l'accident qui s'est produit ce matin à la gare du Nord à hauteur du Pont-Saint-Ange, aurait permis d'établir que l'ailleur François Lefèvre, 42 ans, aurait ouvert l'aiguille trop tôt, ce qui fut cause de l'accident.

Trente-huit voyageurs, il compte onze ans de services et n'a jusqu'à ce jour que des notes excellentes de la part de ses chefs. Comme il n'y a pas eu d'accident de personne, aucune inculpation n'a été retenue contre lui.

Voici dans quelles conditions son léger accident s'est produit ce soir à 17 h. 43 à la gare du Nord.

La machine du train 118, lequel vient de Busigny, par suite du non fonctionnement des freins, a heurté le butoir du quai n° 5. Par suite du choc assez violent qui se produisit, 36 personnes furent blessées ou contusionnées. Un seul, M. Eugène Verlaque, 51 ans, sujet belge, habitant Noyes, a été transporté à l'hôpital Lariboisière ; il a eu le nez cassé.

Parmi les personnes contusionnées, se trouve Louis Bienfait, 25 ans, demeurant 31, rue de la Barre, à Nevers.

LA SERIE ROUGE QUOTIDIENNE

Une automobile renverse et tue un lieutenant

VERSAILLES, 14 août. — Le lieutenant Lucien Griault, détaché à l'école militaire du génie à Versailles, se disposait à rentrer chez lui hier soir en compagnie de sa femme lorsque, traversant l'avenue de Paris, il fut renversé et grièvement blessé par une auto militaire qui conduisait le soldat Edouard Solier, du 19^e escadron du train des équipages.

Le lieutenant Griault, transporté à l'hôpital, expira en cours de route.

Deux automobiles entrent en collision

MONTPELLIER, 14 août. — L'automobile du docteur Suber, de Lyon et celle de M. Ahy, industriel à Marseille, sont entrées en collision au tournant de Lunel-Viel. Le docteur Suber et quatre des voyageurs sont grièvement blessés.

Une automobile s'écrase contre un train

BEAUVAIS, 14 août. — Une automobile qui avait pris place M. et Mme Sagot, renversés à Fontaine-Lavagnanne (Oise), avait quitté Prévillers, se dirigeant vers Fontaine-Lavagnanne. Au moment où l'automobile s'engageait sur la voie ferrée, au passage à niveau de Prévillers, canton de Marseille-en-Beauvais, arrivait un train de messageries se dirigeant sur Beauvais. L'automobile est venue s'écraser contre les wagons de tête tandis que ses occupants étaient projetés à l'air.

Renversé et tué à Saint-Etienne

SAINTE-ETIENNE, 14 août. — Un automobiliste inconnu a renversé sur la route de Saint-Etienne à Villars, Raymond Boiron, de Saint-Etienne. Boiron a été transporté d'urgence au Pavillon où il a expiré peu après.

Une fête franco-belge à Tournai

Tournai, 14 août. — A l'occasion du 37^e congrès des ex-officiers, la ville de Tournai a vu se dérouler aujourd'hui une grande journée franco-belge.

A 10 heures, toutes les sociétés et la musique du 3^e chasseurs à pied ont reçu à la gare la musique du 43^e d'infanterie de Lille et une trentaine de groupements de combattants belges et français du Nord de la France.

Le cortège s'est rendu successivement au monument aux morts, à l'hôtel de ville, au Mur des fusillés, où des discours ont été prononcés par le bourgmestre de Tournai.

Plusieurs personnalités françaises ont préconisé l'entente la plus étroite entre la France et la Belgique.

De nombreuses gerbes de fleurs ont été déposées, des plaques commémoratives apposées, tandis que la foule ne cessait d'acclamer la France.

LES REGULIERS IRLANDAIS SUBISSENT UN ECHEC

Belfast, 14 août. — Les rebelles ont repris la ville de Dundald et ont libéré les prisonniers qui se trouvaient dans les prisons de cette ville.

LES MINEURS ALLEMANDS PROTESTENT

B 14 août. — 14 août, x Le Berli-sdarod BERLIN, 14 août. — Le Berliner Montag Post juge insuffisant le moratorium de deux mois qui serait accordé à l'Allemagne et dit qu'il est peu probable que, dans ces deux mois l'entente parviendrait à se documenter sur la solvabilité allemande. Beaucoup plus que n'a fait la commission des réparations et le comité de garantie après de longues études.

DEMPEY CONTRE BRENNAN

CHICAGO, 14 août. — Les managers des boxeurs Jack Dempsey et Bill Brennan ont déposé chacun 10.000 dollars en vue du match qui aura lieu le 4 septembre à Michigan (Indiana). Fitzsimons a également déposé 20.000 dollars comme garantie pour le match.

De quelle façon s'est manifestée à Londres l'intransigeance des délégués britanniques

LONDRES, 14 août. — Le représentant de l'Agence Havas est en mesure de préciser ainsi la position officielle de la délégation française à la fin de la Conférence de Londres :

La délégation française a donné les preuves constantes de sa patience et de sa modération. Dès le début des délibérations, elle rappela la position particulière de notre pays, ses dix départements ravagés, ses sacrifices à la cause commune supérieurs à ceux des autres alliés. La priorité pour les réparations lui ayant toujours été refusée, la France pouvait espérer du moins que le recouvrement de sa dette sur l'Allemagne lui serait assuré après le 1^{er} mai 1921 dans le cadre de l'état de paiements.

Or, l'Allemagne a systématiquement avili son mark par des émissions toujours grandissantes qui ont atteint 10 milliards par mois. Bien mieux, elle n'a pas cessé de vendre du mark à l'étranger dans le même but. Aussi la circulation extérieure en marks est-elle considérable. On a pu l'évaluer à 100 milliards en mars dernier.

LE PLAN ALLEMAND

Le plan général de l'Allemagne apparaît très simple : elle n'a pas de dette extérieure, tandis que la France, l'Angleterre et l'Italie en ont de formidables. Il s'agit aujourd'hui pour elle de faire réduire le montant des réparations de manière à reprendre ensuite sa marche en avant.

C'est pourquoi le Reich s'efforce de persévérer en politique qui lui permet de faire faillite aux yeux de l'Europe.

Ainsi s'explique la dévalorisation systématiquement poursuivie de sa monnaie. Sans doute, il ruine ainsi son crédit, mais il occupe bien obligé les Alliés à favoriser un emprunt international, donc à lui restituer son crédit. L'Allemagne espère bien d'ailleurs que la première opération de crédit qu'on lui rendra possible se fera sans coercition et sans gages, et si cette opération produit une vingtaine de milliards de marks pour les réparations, elle considérera qu'elle a suffisamment payé. Sa situation sera meilleure que celle des nations victorieuses puisqu'elle n'aura qu'une dette extérieure faible et que son industrie sera en pleine activité. Elle reprendra alors dans l'Europe et dans le monde au détriment des Alliés l'hégémonie économique que quatre ans de guerre lui avaient arrachée.

A ce plan germanique, la délégation française a voulu opposer un programme interalliés équilibré et rationnel qui consistait à utiliser les obligations C de l'état de paiements, de mai 1921 pour une liquidation des dettes de guerre. La note récente du gouvernement britannique interdit cette initiative au gouvernement français.

Mais en même temps, la délégation française pensait et continuait à penser que, pour déjouer les manœuvres allemandes, les Alliés devaient obliger à rétablir sa situation financière et à cet effet le saisir d'une part de gages réels et organiser d'autre part un contrôle effectif.

II. Y A EU MANQUEMENT VOLONTAIRE

En logique et en équité, un manquement volontaire de l'Allemagne aurait dû être constaté par la commission des Réparations, mais ici également la France s'est trouvée placée en présence d'une déclaration publique préalable de M. Lloyd George assurant qu'un moratorium était indispensable au Reich. Cette déclaration, comme celle qui l'avait précédée au sujet de l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations sont des initiatives isolées que le gouvernement anglais a prises dans la plénitude de sa liberté. La France n'a point protesté. L'entente impliquant des relations financières et de crédit qui exigent une liquidation de notre indépendance matérielle. Seulement la question du moratorium s'est trouvée ainsi implicitement réglée contre l'avis de la délégation française avant sa venue à Londres, si non, elle aurait réclamé le refus du moratorium et la constatation du manquement, solution en fait la plus raisonnable, car le moratorium n'est qu'une décision négative, un expédient n'ayant par lui-même aucun effet pour le rétablissement de l'Allemagne et pour la reconstruction de l'Europe.

Cependant, si le moratorium était accordé, le cabinet français ne pouvait y consentir sans une contre-partie immédiate et des garanties nouvelles et productives. Par trois fois, les 27 juillet et 2 et 22 août, il a affirmé son point de vue. L'Allemagne est un très grand pays responsable de son insolvabilité présente. Le gouvernement anglais la reconnut formellement.

Dès le premier jour, on décida de faire examiner si les gages proposés par M. Poincaré étaient réellement productifs, mais dans ses contre-propositions, le gouvernement anglais ne parla plus du tout de gages, encore moins de gages productifs, mais seulement de garanties destinées à empêcher le renouvellement des abus commis.

Ainsi, la délégation française voulait qu'on saisit le produit des douanes et les 26 d'or ou de devises, sauf aux Alliés à laisser à l'Allemagne en cas de moratorium les sommes nécessaires à son ravitaillement et au retournement complet de sa monnaie.

Le gouvernement anglais fit une proposition inverse : ouverture au Reich d'un compte spécial pour le produit des douanes et des 26.

Il n'y a donc là aucun gage malgré un moratorium total. La France avait demandé encore le rétablissement de la ligne douanière sur le Rhin et son extension à différents points de la Ruhr. Cette mesure lui fut refusée. Il en fut de même de la participation demandée par les Alliés dans certaines industries allemandes et plus particulièrement celles qui peuvent être utilisées à des fins bellicques (fabrique de matières colorantes, usines d'aviation).

Enfin, la France réclama pour les Alliés le contrôle et effectivement le droit de vérifier les mines fiscales de la Ruhr et les forêts domaniales de l'Allemagne. Pour la délégation française, ce contrôle devait être immédiat, pour le gouvernement britannique, il ne devait jouer qu'en cas de manquement ultérieur de l'Allemagne. Tous les efforts faits pour concilier ces deux systèmes échouèrent devant l'opposition britannique.

Foires et Marchés de la Région

BOURBON-LANCY. — Le marché d'aujourd'hui était bien approvisionné, surtout en légumes, et avait attiré beaucoup de monde ; la vente a été active ; les prix sont demeurés à peu près les mêmes que ceux prévus la semaine dernière. Voici les cours principaux.

Beurre frais, 6 francs la livre ; beurre à la livre fondre, 4,50 la livre ; poulets (gros), 16 à 18 francs la paire ; (moyens), 12 à 14 francs la paire ; oies, 16 francs l'une ; coqs, 3 francs le doigtain ; lapins domestiques, 10 à 12 francs l'un ; canaris, 16 francs la paire ; carottes, 0,25 le paquet ; raves, 0,25 le paquet ; choux, 1 à 2 francs l'un ; poireaux, 0,20 le paquet de 3 ; salades, 0,30 à 0,40 la plante ; pêches, 1 à 1,50 la livre, suivant qualité ; radis, 0,30 la botte ; tomates, 0,50 la livre ; prunes, 0,75 la livre ; poires, 1 franc la livre ; raisins, 1 fr. à 1,50 la livre ; melons, 1 à 2 francs l'un.

BOURGES. — Froment : Blés vieux, les 100 kilos, de 80 à 82 francs ; nouveaux, de 70 à 79 francs. Son, 32 à 46 francs les 100 kilos. Farines (les 157 kilos), 100 à 102 francs. Oies, 45 à 50 francs la paire ; canards, de 20 à 28 francs ; petits poulets, de 20 à 30 francs ; pigeons, la pièce, 4 à 5 francs ; lapins domestiques, 10 à 15 francs ; oufs, 4 à 4,50 la douzaine.

Denrées diverses. — Beurre frais, la livre, 6 à 6,50 ; de revendeurs, 6 à 7 francs ; miel, la livre, 3 francs ; pruneaux, le litre, 2,50 à 2,75. Bœufs, 3 à 15 francs ; moutons, 5 à 13,50 ; porcs, 8 à 11,25 ; veaux, 7 à 13 francs.

Vieilles sur pied. — 18 moutons, 1,15 à 1,50 la livre ; 83 veaux, 1,65 à 2,30 ; 50 porcs, 2,75 à 2,95.

CHAMPAGNES MOUSSEUX BORDEAUX BOURGOGNE Louis BELLOR PELTON, RAY et Co, Successeurs MOULINS (Allier) 2, rue Mathieu-de-Domhaire, et 3, place aux Foires Bureaux : 2, place d'Allier — (Téléph. 150) VINS DE LIQUEURS LIQUEURS SPIRITUEUX SIRS Liqueurs rapides et sèches

Conseil Pratique

Quelle que soit la cause de l'étonnement, qu'il provienne d'une crise d'asthme, d'un catarrhe, d'une bronchite chronique, de suites de pleurésie ou d'influenza, on est soulagé instantanément en faisant usage de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1904. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôts compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

CHEVAUX COURONNES conservent toute leur valeur grâce au VERTÉBRATEUR TRICAPRIS qui agit promptement les plaies, écorchures, coupures, piqûres, crevasses et entorses de la peau et de la fourrure. Le vertébrateur tricapriss agit aussi sur les plaies, écorchures, coupures, piqûres, crevasses et entorses de la peau et de la fourrure. Plus de 60 ans d'expérience et de succès. — Flacou, et Co, dans toutes les bonnes Pharmacies.

OFFICIERS MINISTERIELS Etude de M. SOULAT notaire à Saint-Privé-le-Châtel (Nièvre) A vendre à l'amiable UNE MAISON à usage de commerce et d'habitation bourgeoise Située à Saint-Privé-le-Châtel, place de la Fontaine-Moitié, composée d'un rez-de-chaussée ayant quatre pièces dont une servante de magasin avec devants d'un premier étage avec quatre pièces dont deux avec cabinets de toilette, une cuisine, une arrière-cuisine ; cave, cour, écurie, débarras et autres dépendances. Facilités de paiement. Pour traiter, s'adresser à M. SOULAT, 7838

REPUBLIQUE FRANÇAISE Bureau des Domaines de Nevers A VENDRE FONDS DE CYCLES accessoires auto magasin, atelier, garage avec fosse, chef-lieu du canton du Cher. S'adresser au bureau du Journal. 7829

A affermer au 1^{er} novembre 1922 DOMAINE DE 80 HECTARES sis communes de Magny-Cours 7751

A LOUER par adjudication, aux enchères Le dimanche 30 août, à 15 heures, en l'étude, LA CHASSE 3^e domaines, sis à Saincaize, d'une surface totale de 320 hectares, dont 100 hectares Bois. 7753

Etude de M. LANIRAY, notaire à Magny-Cours A VENDRE MAISON Facilité de traiter avant l'adjudication. Pour visiter et traiter, s'adresser à M. LEVRAT, 7803

Etude de M. LANIRAY, notaire à Magny-Cours A LOUER par adjudication, aux enchères Le dimanche 30 août, à 15 heures, en l'étude, LA CHASSE 3^e domaines, sis à Saincaize, d'une surface totale de 320 hectares, dont 100 hectares Bois. 7753

Etude de M. LANIRAY, notaire à Magny-Cours A AFFERMER au 1^{er} novembre 1922 DOMAINE DE 80 HECTARES sis communes de Magny-Cours 7751

OFFICE NATIONAL DE NOTARIAT, 16, rue Balzac, Paris (8^e) NEGOCIATIONS ET REALISATIONS faire offres et soumissions, sommenter tous projets et desirs, et demander notices et renseignements gratuits. 7750

A CEDER L'ETUDE DE FEU M. BEZOU notaire à Charente-le-Inférieure (Successeur de M. BRUCY) S'adresser à Mme BEZOU, à Saincaize. 7650

PIERRE MENGIN INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR à MONTARGIS (Loiret) Renseignements et Devis sur demande

Les propriétés ANTISEPTIQUES et DÉTERGENTES du Coaltar Saponiné Le Beuf font de ce produit, entre autres usages, un DÉTERGENT de première valeur. En outre, il constitue un excellent gargarisme, capable de mettre à l'abri des maladies de la gorge et la principale porte d'entrée (Grippe, Orléans, Scarlatine, Angines couenneuses, etc.) de rendre celles-ci plus bénignes. Se méfier des imitations J. LE PERDRIEL, 11, rue Milton, Paris, et dans toutes pharmacies.

Les COUPS de SOLEIL sont des brûlures Soignez-les de la même façon avec la FONDÉE ARDAGH crème adoucissante, régénératrice d'une action merveilleusement rapide. TOUTES PHARMACIES et 2, Rue Chalais, RENNES

AVIS MORTUAIRES Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean LEMOINE, négociant, décédé, en son domicile, à Vandœuvre, le 14 août 1922, dans sa 73^e année, muni des Sacraments de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le mercredi 16 courant, à 15 heures (heure légale), en l'église de Vandœuvre, sa paroisse. On se réunira à la Maison Mortuaire. De la part de : Mme Veuve Lemoine, son épouse ; M. et Mme L.M. Lemoine et leur fils ; M. et Mme Etienne Lemoine et leurs enfants ; M. et Mme Mazal et leurs enfants ; M. et Mme Tardy et leurs enfants ; M. et Mme Phistères et leurs enfants et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

AVIS MORTUAIRES Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame Veuve MOUQUET, née Claudine Martin, décédée à son domicile à Luzy, le 14 août 1922, dans sa 73^e année, munie des Sacraments de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le mercredi 16 août à 15 heures dans l'église de Beaumont-Sardolles. De la part de M. et Mme Pierre Moquet et leurs enfants ; M. et Mme Pouillot ; M. et Mme Desmoullins et leurs enfants ; M. et Mme Guérin et leurs enfants ; M. et Mme Perrot et leurs enfants ; M. et Mme Moquet Claude et leurs enfants ; M. et Mme Buriat et leur fille ; ses enfants, petits-enfants et de toute la famille.

SERVICES • MESSES Un service de quarantaine sera célébré le jeudi 17 courant, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mme Marie BOUEN, à l'église Cathédrale Saint-Cyr, sa paroisse. De la part de sa famille.

REMERCIEMENTS Les familles Leuzy et Morin remercient sincèrement les nombreuses personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Claude LEUZY, ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance. Mme veuve Merle, ses familles Léonard et Auguste Merle, remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de M. Félix MERLE, ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

MATERIEL VINCULO consistant en quantité de cuves et foudres à vin de différentes contenances, tonnes, fûts, le tout en bon état. S'adresser à M. CHEVALIER, à Saint-Firmin (Nièvre) 7412

CAMIONNETTE PANHARD 2 cylindres, Magnéto « Bosch » et accessoires, très propres. Un moteur industriel 3 HP. Une moto « Griffon » 3 HP. Le tout en parfait état, bas prix. S'adresser à M. P. BAUMANN, La Jonction, Nevers. 7673

3 JOLIS CHIOTS SETTER GORDON DEVUNS, à Trangy, par St-Eloi (Nièvre). 7515

DAMLER 16 HP. Torpédo 6 places, éclairage et démarrage électrique, strapontins tournants, carrosserie grand luxe, parfait état mécanique, très propres. S'adresser à M. GIRARD, à Chantevaux, commune de Pazy par Corbigny (Nièvre), pour visiter à M. BERTIN, 31, rue de l'Industrie, NEVERS. 7608

UN BREAK COUVERT Etat de neuf, harnais noirs cuir UNE CHARRETTE ANGLAISE vives, et harnais S'adresser bureau du journal. 7820

CHIENS BERGER ALLEMAND (ou desir vendre pairs chiens mâle et femelle, prix intéressant. S'adresser : à M. TISSIER Gamelle, à Neuville-sur-Loire (Nèvre). 7306

Belle et bonne CHIENNE D'ARRÊT S'adresser à M. BERNET, à Saint-Jean-aux-Amognes, par Saint-Benin-d'Azy. 7818

MAGNIFIQUE BRAQUE ALLEMAND 3 ans, 3 chiots d'élite, 3 mois, 2 croquant superbes, 3 ans ; 1 fox, 12 mois, détail par lettre. MAUDRY, à Colmery (Nièvre). 7821

MOTO FRANÇAISE 5 HP. 2 vitesses, démarrage magnéto « Bosch ». Prix : 2.000 francs. E. VAGNARD, graveur, Nevers. 7853

PERSONNEL ON DEMANDE : UN APPRENTI MECANICIEN chez M. Aletain MILOT, horloger-mécanicien à Vazy, nourri et logé. Lui écrire ou se présenter. 731

LOIRET CHER

Lasse de souffrir, une domestique se jette dans le canal à Montargis

Depuis longtemps Mme veuve Lafranchise, née Boucher Eugénie, domestique au service de Mme veuve de Vaulain, propriétaire, 2, rue de l'Arche, souffrait d'une cruelle maladie d'estomac. Lasse de souffrir, elle s'est jetée lundi matin dans le canal à proximité de sa demeure. Le corps fut aperçu par un marinier qui fit prévenir la police ; mais il était déjà trop tard. La désespérée était âgée de 55 ans.

MONTARGIS

Arrestation. — La police a procédé, dimanche l'arrestation d'une fille Henriette Loth, 23 ans, récemment condamnée à huit jours de prison pour outrages et violence à agent.

LES FÊTES DE LORRIS

Lorris, dimanche était en fête, à l'occasion d'un concours agricole organisé par la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Montargis. La coquette cité s'était faite encore plus accueillante que de coutume, bien rares étaient les demeures qui ne s'étaient point dissimulées sous un gracieux décor de verdure et de fleurs. Les nombreux arcs de triomphe avaient été dressés, s'ornant des plus aimables devises ; les drapeaux flottant nombreux et le soir venu, les visiteurs se complaisant par milliers.

Les expositions de matériel agricole furent assez fournies ; des travaux des champs rarement les expositions de produits et le bétail fut mené en quantité infinie.

A midi, après l'arrivée des notabilités, un grand banquet eut lieu à l'école des garçons sous la présidence de M. Leseur, sous-préfet de l'arrondissement.

Y assistèrent en dehors des membres du bureau de la Société d'agriculture qui comprend L. Vil

UNE GRANDE DECOUVERTE FRANCAISE

Résultats intéressants à signaler aux Lecteurs pour la guérison des Maladies d'Estomac, d'Intestin et des Malaises dus à une mauvaise circulation du sang

LA POUDRE DE L'HOPITAL

Marque déposée selon la loi au Tribunal, le 16 Avril 1921 et qui, aujourd'hui, est expédiée en ITALIE, au BRÉSIL, en ASIE MINEURE, dans le monde entier.

LISEZ ET VOUS SEREZ ÉDIFIÉS

M. CHERRIER, de Neuvy-deux-Clochers, prouve. — Depuis que je suis revenu de la guerre, je souffrais de l'estomac, de mauvaise digestion; j'ai pris deux flacons de **POUDRE DE L'HOPITAL** et je puis affirmer et prouver à qui le voudra que j'ai réellement eu un résultat merveilleux.

Guérison complète de Mme Emile JOUFFIN, Les Aix-d'Angillon (Cher). — Je crois devoir de vous dire que j'ai eu un soulagement complet de mes tiraillements d'estomac dont je souffrais depuis si longtemps, et je vous autorise à dire à tous ceux qui souffrent de l'estomac que vous avez trouvé une spécialité sérieuse et qui rend de grands services à tous les malades de l'estomac.

Signé : Mme Emile JOUFFIN.

UN MALADE DE L'ESTOMAC

Sur le conseil de mon docteur, j'ai essayé votre merveilleuse **POUDRE**, j'ai obtenu un résultat très satisfaisant. Je n'oublierai pas de la recommander à tous ceux qui souffrent de l'estomac.

Mme DENIS, Paris, 11, rue de Panama.



Souffrant depuis longtemps de violents maux d'estomac et de fréquentes indigestions, j'avais pris en vain plusieurs médicaments. Sur le conseil d'une amie, j'ai enfin essayé votre **POUDRE DE L'HOPITAL**. Je dois vous déclarer qu'elle m'a fait un bien immense et qu'aujourd'hui je ne souffre plus pour la bonne raison que je continue à prendre chaque jour **LA POUDRE DE L'HOPITAL**.

Mme GIRAUD, rue de Lorroy, Bourges.

On est enfin arrivé à trouver une spécialité **LA POUDRE DE L'HOPITAL** qui donne des résultats surprenants dans les dyspepsies, aigreurs, gastrites, dilatations, gastralgies, vomissements et tous les maux d'estomac. Cette spécialité, véritable découverte scientifique, régularise l'intestin en aidant l'action de la nature, donc elle guérit la constipation et l'entérite; elle chasse la bile et donne une active circulation du sang, supprimant ainsi les migraines, insomnies, vertiges et tous les accidents du retour d'âge dus à une mauvaise circulation du sang.

Essayez de prendre cette spécialité si connue à Paris, prescrite par des médecins spécialistes, et vous serez étonnés des résultats, car **LA POUDRE DE L'HOPITAL** est une spécialité vraiment scientifique qu'il était utile de signaler à nos lecteurs. — Prix : 7.70 (impôt compris).

Votre Pharmacie peut vous procurer un flacon de **LA POUDRE DE L'HOPITAL**. Vous en trouverez toujours à :

PARIS, Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, et toutes Pharmacies.

NEVERS : Pharmacies BERNAMONT, REULLON, FOURNIER.

CLAMECY : Pharmacie PILGRAIN; — **CORBIGNY** : Pharmacie MIGNOT; — **DECIZE** : Pharmacie CARRE; — **LUCENAY** : Pharmacie FOUACHE; — **LA CHARITE** : Pharmacie BELLEVILLE; — **SAINTE-BENIN-D'AZY** : Pharmacie GIRARD; — **FOUR-CHAMBAULT** : Pharmacie GOBILLOT; — **COSNE** : Pharmacies SEGUIN, COCOS, PAILLARD.

On si vous êtes éloigné d'un Pharmacie, écrivez au Directeur du Laboratoire de **LA POUDRE DE L'HOPITAL**, Les Aix-d'Angillon (Cher), qui vous enverra un flacon avec tous renseignements.

MENAGE
pour gérance, le mari boulangier et dame caissière. Appointements très sérieux. Logé. Pénitence mécanique. Situation d'avenir.
S'adresser à M. le Président de la Société « La Laborieuse » de Myennes (Nièvre). 7735

Forgerons et Frappeurs
S'adresser Usines CREPAIN et Cie, à AUXERRE (Yonne). 7809

UN FORGERON
aux établissements KUHLMANN, NEVERS. 7794

COMMIS EPICIER
bien au courant du détail. S'adresser Maison DEVAUX à AUXERRE (Yonne). 7785

BON OUVRIER
autogène pour découpage feraille au chalumeau, camp Verneuil (Nièvre). Faire Georges FRAGNY, faubourg Saint-Privé, Decize (Nièvre). 7830

UN BOUVIER MARIE
200 francs par mois, logement et jardin. ROUSSEAU, à Trocy, par Ligny-sur-Orcq (S.-et-M.). 7835

UNE FEMME
sachant faire la cuisine, nourrice et couchée. S'adresser : Cantine Polonoise à La Machine (Nièvre). 7833

CHAUFFEUR
est demandé pour conduire autobus public, 350 francs par mois, logé et nourri. Bonnes références exigées. S'adresser Garage VINCENT, Nevers. 7837

HOMME MARIE
pour décharger farine par camion automobile. Sera logé. S'adresser au bureau du Journal. 7831

DIVERS
SITUATION AVANTAGEUSE Offerte à représentant. Bon réfer. Bon tenu. Ecr. : SHAY et Cie, Vins Mousseux, Grasse, Alp. Marit., 7846

PELLETIERIES & FOURRURES Gilbert TISON
27 & 29, Rue des Bouchers, MOULINS (Allier)
VETEMENTS CRAVATES MANCHONS TRANSFORMATION ET REPARATIONS GORBELLES DE MARIAGES Descentes de lit et couvertures pour Voitures enfants
Mégisserie, Peaux et montage Tapis
En saison d'hiver, achat de Sauvagnins, Martres, Fougères, Renards, Putois, Loutrès, etc.

Importante Compagnie d'Assurances toutes branches n'étant pas représentée dans le département de la Nièvre, demande
AGENT GENERAL
Ecrire vos références : Publi-cité R. ONILLON, 10, Place du Commerce, Nantes (L.-L.). 7661

A Enlever
CYCLOCAR BIGNAN 1922. — Carrosserie course, presque neuf, MOTO SIDE-CAR TERROT 6 HP.
H. PELLETIER, 28, rue de l'Obélisque, Chalons-sur-Saône. 7819

AGENCE RENAULT
Location Automobiles Confortables Prix modérés
NEVERS, 6 et 7, rue Thiers. NEVERS Téléphone 2.62

GRAND GARAGE DU PARC VINCENT FRÈRES
Mécaniciens de voitures de toutes marques
NEVERS, 6 et 7, rue Thiers. NEVERS Téléphone 2.62

AGENCE RENAULT
Acheter de Réparations de voitures de toutes marques

Ecole Supérieure de Commerce de Dijon
Reconnue par l'Etat - Décret du 25 avril 1900

BUT : Préparer les jeunes gens et les jeunes filles à la direction des affaires et aux emplois les plus importants du Commerce, de l'Industrie et de la Banque.

EXAMEN D'ADMISSION : Fin juillet et fin octobre; âge d'entrée, 15 ans minimum; durée des études, 2 ans. Baccalauréat et certains autres diplômes dispensent de l'examen.

PERSONNEL ENSEIGNANT composé de spécialistes recrutés parmi les professeurs des Facultés et des Etablissements d'enseignement secondaire, les magistrats, ingénieurs et experts-comptables les plus réputés.

DIPLOME SUPERIEUR délivré en fin d'études par le Ministre de l'Instruction publique et permettant à ceux qui en sont munis de trouver de belles situations d'avanture. L'Ecole et l'Association des anciens élèves s'occupent à placer les diplômés à leur sortie de l'Ecole.

Demandeur tous renseignements au Directeur
M. L. GOVIN (H. E. G.), 29, rue Sambin - DIJON

CONSEIL AUX DAMES
Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison, chimique, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de familles feront prendre à leurs fillettes la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques. Les malades qui souffrent de Maladies intérieures feront usage de la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** qui leur assurera la guérison.

Celles qui craignent les accidents de la Ménopause doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**, préparée à la Pharmacie MAP DUMONTIER, à Bourges, se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon, 6 fr., plus impôt 0 fr. 00, total : 6 fr. 00.

Crédit Foncier de France
Prêts aux Particuliers, Communes, Syndicats
Et Etablissements publics
AVEC OU SANS AMORTISSEMENT
Henry PEIGNIEUX, directeur, 26, rue des Trois-Carreaux (angle de la rue Mirançon), NEVERS

FABRIQUE DE VOITURES
Carrosserie d'Automobiles --- Fournitures pour Carrosseries et Autos
Th. DUJON Fils
à Saincoins (Cher)

- Vernis Anglais -
WILKINSON HEYWOOD & CLARK LTD
Les plus pâles - Les plus durables
- Les plus faciles à employer -
Dépositaires pour la Nièvre, le Cher et l'Allier
BIGARNET FILS & DEMONGEOT
Droguistes à NEVERS

PAPIERS PEINTS
Tekko - Galbra - Papiers Dumes
CHEMINÉS DE MARBRE
de tous styles et ordinaires
ACCESSOIRES DE FUMISTERIE
Fontes anciennes et de Fontes de styles
CARREAUX DE FAÏENCE
DÉPÔT DES ENTREPRENEURS
C. TAVERNA
Rue Gressat, 3, NEVERS - Téléph. 4.05

ESTOMACS GUÉRIS
par le traitement à base d'**EUPEPTASES DUPEYROUX**
M. Henri COLIN, à Mouchy-Ville, commune de Halles (Oise), depuis 1915, souffrait terriblement entre les deux seins à chaque repas, au point d'être obligé de se coucher; au bout d'une heure ou deux la douleur descendait dans le ventre. Soulagé en quelques jours, guéri en 10 mois (1921), peut manger de tout (salades, fruits crus, légumes), sans être incommodé, guéri définitivement comme en témoignent son attestation du 3 février 1922.

Mme Marie L'HOMME, à Montargis, commune de Pigault-Plerrier (Orléans), souffrait, depuis 1914, souffrait chaque jour, pendant 5 à 6 heures consécutives, de crampes d'estomac intolérables, de douleurs aiguës, sous les côtes, du côté droit jusque dans le dos, avec, toutes les nuits, des vomissements d'eau très acides. Amélioré au bout de 2 semaines de traitement (mai 1919), il fut guéri en décembre 1921 et définitivement comme en témoigne l'attestation du 7 février 1922.

Mme Marie BENOIT, 28, rue Saint-Louis-en-l'Île, Paris, avait souffert de l'estomac depuis l'enfance. En 1904, eut un vomissement de sang avec crises très douloureuses d'après l'estomac. Le régime lacté qu'elle suivit douze ans ne fit qu'empêcher le mal de revenir. Elle n'avait plus de forces, elle mangeait de tout et pesait 75 k. — Le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, envoi, sur demande, gratis et fr., son Traité des Maladies de l'Estomac et de l'Intestin ainsi que son Questionnaire pour Consultations gratuites par correspondance.

Les **Tablettes d'Eupeptases** (11 fr. la boîte, 100 comprimés), convenant particulièrement aux enfants et aux dyspeptiques occasionnels. — Le Dr DUPEYROUX consulte personnellement sur rendez-vous qu'il faut demander à l'avance, 5, Square de Messine, Paris.

CHAMBON LUCIEN
Ingénieur-Agronome
MOULINS-SUR-ALLIER
ÉLEVATION D'EAU
Bâtières hydrauliques --- Moto-pompes
Moulins à Vent
chauffage central

HERNIEUX Malades et Blessés

Si vous voulez des appareils sérieux ne gérant pas et assurant un soulagement complet

Adressez-vous
au seul spécialiste fabricant
de Nevers et de toute la Région

Marque déposée. Maison ayant plus de 30 années d'existence.

Th. ARCHIMBAULT
Herboriste - Bandagiste-Orthopédiste
SPÉCIALISTE HERNIAIRE
Médaille d'or. — Diplôme de la Faculté de Médecine
30-32, rue du Commerce et place Mancini - NEVERS

Bandages herniaires - Bas varices
Ceintures médicales tous modèles - Corsets pour toutes déformations
Tous les Appareils d'Orthopédie et Prothèse
Maison Spéciale D'HERBORISTERIE




Raffinerie d'Huiles et Graisses industrielles
Etablissements QUERVEL FRÈRES
USINE PRINCIPALE A AUBERVILLIERS (Seine).
SUCCURSALE DE LA CHARITE-SUR-LOIRE (Nièvre). — Téléph. 67
Pierre TAZIÈRES, directeur

Huiles pour transmissions, mouvements
Machines agricoles et de toutes sortes
Huile KERVOLINE pour autos
ONGUENTS pour pieds de chevaux
Graisses consistantes pour autos, machines

Fournitures industrielles
COURROIES --- POULIES --- PALIERS --- GRAISSURES --- JOINTS, etc., etc.
Dépôt central pour la Nièvre et le Cher du FERODO

CHASSEURS ! RETENEZ BIEN CECH
Ancienne Maison ne peut
Rivaliser nos PRIX
NOTRE CATALOGUE VOUS DIRA POURQUOI
3000 Fusils de Chasse
Le Meilleur Marché de toute la France
L'ABEILLE, Fabrique d'Armes, 61, Rue Turbigo, PARIS



Courrier des Eaux

Hôtels et Maisons recommandés

BOURBON-LANCY
(Saône-et-Loire)
A 30 kilomètres de Moulins, Station pour les Rhumatismes, Névralgies, Affections goutteuses, blessures de guerre et maladies du cœur. — Eaux thermales déclarées d'intérêt public.

GRAND HOTEL, dépendances de l'Etablissement Thermal, situé au milieu d'un vaste parc, cuisine de régime, 120 chambres; 166-67, téléphone n° 1, électricité, garage, orchestre, cinéma, théâtre, casino, baccara, petits chevaux.

HOTELS SAINT-LEGER, des SOURCES, BELLEVUE-HOTEL, VILLA MARIE-LOUISE en face l'Etat. Thermal. Cuisine soignée, régime, Gustave MONTARON, propriétaire, Tél. 11.

HOTEL DES THERMES, GRAND HOTEL MARION, les plus près de l'Etablissement et du Parc. Prix modérés. Cuisine renommée. Téléphone 13. Veuve DUPLAT, propriétaire.

VILLA MEDICIS, pension de famille, vie confortable, jardin ombragé, table de régime. COURVOISIER, propriétaire.

VILLA RACHEL, appartement et chambres très confortables, près l'Etablissement. Veuve PORNON, propriétaire.

HOTEL DE LA POSTE, Vve LAUROY, succ. Quatre toute l'année, cuis. soig., prix modéré, accès aux touristes et voyageurs d. com. Omnibus à tous les trains, g. Bourbon-Fourneau. Tél. 6.

HOTEL ROCHARD, bien situé, cuisine soignée, cour et jardin. ROCHARD, propriétaire.

HOTEL REBY, pension de famille, près l'Etablissement, garage.

VILLA DU COTEAU, chambres meublées, RAY, propriétaire.

P. MEYER, Confiseur-Chocolatier.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT
(Allier)
à 29 kilomètres de Moulins
Etablissement thermal civil et militaire, eaux chlorurées sodiques, 53° iodo-bromurées, et radioactives, arthritismes, paralysies et blessures de guerre, maladies des femmes.

HOTEL DES SOURCES, face à l'Etat. GONDRE }
blissement. Electricité. Tél. 15 } directeur

HOTEL PAVILLON TALLEYRAND, sur le parc, près l'Etablissement, confort, élect. g. jard., garage recom. au Touring-Club. Téléph. 23.

GRAND HOTEL DES BAINS, à proximité de l'Etablissement, jard. Gar. élect. Tél. 18. AUCLAIR, propr. Chef de cuisine.

HOTEL DU GRAND CONDE, jardin, électricité, garage. NAMY, propriétaire.

GRAND HOTEL, Villa des Fleurs, grand parc, électricité. BERNARD, propriétaire.

HOTEL DU COMMERCE, ouvert toute l'année, recom. voyageurs. Gar. BATHON, propr.

POUGUES-LES-EAUX
Saint-Honoré-les-Bains
SPLENDID HOTEL. — Dans le parc de l'Etablissement, Therm. conf. mod. Rest. du Casino, cuis. 1° ordre, cave renom. Repas prix fixe et à la carte. Auto-Gar. avec boxes sép., fosse, etc.

GRAND HOTEL DU PARC, ouvert 15 mai. 30 septembre, le plus près des bains, cuisine Gournoise, auto-garage, téléphone n° 4. JEANDET, propriétaire.

HOTEL CAFE DE LA GARE, transformation, H. déjeuner, diners, thé, chocolat, petits repas.

NÉRIS-LES-BAINS
Etablissement Thermal ouvert du 15 Mai au 1° Octobre. Station des nouveaux Rhumatismes. Maladies de la femme.

GRANDS HOTELS ROCHEITE ET DE FRANCE, cuis. soign. Gr. jardins. PREVOST, propriétaire. — Garage. — Téléphones n° 3.

HOTEL PROMENADE, premier ordre. Cuisine soignée. BONY, propriétaire. Tél. 9.

HOTEL LEOPOLD ET ALBERT, pr. l'Etat. Gr. jardin, eau courante, cuis. soign., régime garage avec fosse. Tél. 21. R. BOURDIN, propr.

HOTEL DE L'EUROPE, pr. l'Etat. Cuisine soignée, élect., de 16 à 18 francs.

HOTEL DE PARIS, cuisine soignée. Tél. 6.

THERMAL OFFICE, Location Villa et appart.

Saint-Honoré-les-Bains
Eaux sulfureuses arsenicales, les seules de cette composition en France, Maladies des voies respiratoires (asthme, bronchite, laryngite, rhume des foies) Malad. d. enfants. Trait. des gazes

GRAND HOTEL DU MORVAN, HOTEL REGINA, HOTEL DES BAINS, emplacement merveilleux dans le parc, restaurant, terrasse, dîner et concert, cuisine et cave renommées, Casino, théâtre, musique, dancing, baccara, petits chevaux.

Pierre WALSDORFF, propriétaire directeur, Autobus, gare Remilly, Saint-Honoré. Service d'autos-cars dans le haut Morvan.

GRAND HOTEL BELLEVUE, confort moderne Gr. jardin, électricité, garage, en face l'Etablissement Thermal, restaurant, prix réduits en juin et septembre. Tél. 6. Mme veuve WALSDORFF, propriétaire.

HOTEL CASTEL DU PARC. — F. IMBERT, directeur. Entièrement remis à neuf, dernier confort, situé dans Parc Etab. Elect. Tél. 17. Cuisine tout premier ordre, caves renommées. Autobus à tous les trains. Garage.

HOTEL HARDY, à l'entrée du parc, important agrandissement, entièrement remis à neuf, cuisine très soignée, vie de famille, électricité, garage, téléphone 18.

HOTEL LANOISELÉE, ouvert toute l'année, à l'entrée du Parc, pension de famille, recommandé, électricité, jardin, garage.

BANQUE : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, bureau rattaché à l'Agence de Nevers.

VICHY
Le Reine des Villes d'Eaux du monde entier, reçoit la visite de plus de 100.000 étrangers chaque année. Tellement connue qu'il est superflu de la présenter : Casino, merveilles d'art et de confort, salles de théâtres magnifiques. Représentations par les artistes de Paris.

PARC ET MAJESTIC, tab. Régime. J. ALETTI.

THERMAL PALACE, tab. Régime. J. RAINELLI, téléphone 07 et 019.

CARLTON HOTEL, tab. Régime. F. HAINZL.

PAVILLON SEVIGNE, tab. Régime. J. MARTIN.

HOTEL RADIO. Maison spéciale de Régime sous la Direction du docteur DAUSSET.

SPLENDID HOTEL sur les Parcs, face au Casino, dernier confort, table de Régime, prix modéré. Tél. 0-35. G. PRASLOIS.

HOTEL DE GRIGNAN, place Sévigné, Ascens. Eau courante; gar.; près des Sources, des Parcs, du Casino; Cuisine soignée; tables de régime. Prix modérés. J. BOISSEAU, propr.

GRAND HOTEL DES CONSULS ET SAINT-JAMES, face la Source de l'Hôpital, sur le Parc Régime, prix modéré, omnibus à tous les trains. Tél. 2-54. LEPLAIX, propriétaire.

HOTEL DE LONDRES, 7, boulevard de Rus-cuisine renommée, Régime. Prix modérés. Tél. 5-27. VELLAËR, propriétaire.

HOTEL ELYSEE, 114, rue Maréchal-Pa-ta, cuisine bourgeoise et de régime, eau courante jardin, ombragé. METEYER.

HOTEL de N.-D. de LORETTE et de CANNEZ
14, rue M.-Foch, confort mod., lavabos, cuis. soign. Téléph. 4-16. Mme SAULE, propriétaire.

HOTEL BOURGEOIS, 2, Place de l'Eglise Saint-Hilaire, centre des Etablissements, cuisine bourgeoise jardin ombragé. RAISIN, propr.

VILLA CONVERT, 36, 34, 32, rue Barlaam agrandissement, maison de famille, cuisine bourgeoise.

BASSERIE TERMINUS, Place de la Gare B restaurant, prix fixe et à la carte, cuisine soignée chambres confortables avec cabinet de toilette, tel. 125. BOIN propr.

NOUVEAU CASINO DE VICHY. Le plus parisien des Théâtres. Les plus grandes vedettes parisiennes. Son Restaurant.

MANBY à Vichy, sur le Parc. Vêtements pour Dames et Messieurs, ville, sports, voyages. Maison ouverte toute l'année.

BRIOUDE
Etablissement Hydrotherapique Central d'Auvergne : BRIOUDE (Haute-Loire). — Neurosthénie, affections nerveuses, cure d'air et de repos. De 20 à 30 fr. par jour tout compris. — Saison du 1er avril au 1er novembre.

GRAINS MIRATON
Un Grain assure effet laxatif
CHATELGUIYON